

ASSEMBLÉE ANUELLE

Date : Dimanche, 2 juillet, à 10 h.

Où : Au quai public (côté ouest, centre du lac).

N'oubliez pas vos chaises pliantes. Faites-vous un

Accès : Chemin lac Gagnon ouest, ou par

bateau.

devoir d'y assister et d'amener d'autres propriétaires. Les membres de votre conseil d'administration consacrent beaucoup d'heures bénévolement. Votre présence une fois l'an à l'assemblée générale les encourage à continuer et est la meilleure marque possible d'appréciation de la part des membres. C'est aussi l'occasion pour rencontrer d'autres propriétaires, pour poser des questions, demander des éclaircissements, faire des suggestions. Ceux et celles qui voudront en profiter pour devenir membre ou pour renouveler leur adhésion, sont priés d'arriver à 9 h 30 afin de ne pas trop perturber le déroulement de

ORDRE DU JOUR

- 1. Acceptation de l'ordre du jour
- 2. Procès-verbal 2005
- 3. Rapport de la présidente: revue de l'année
- 4. Rapport de la trésorière (états financiers)
- 5. Rapport du vice-président (site Web)
- 6. Environnement et qualité de l'eau:
 - mesures préventives
 - analyses plus poussées sur le lac
 - analyses d'eau potable (pour les membres)
- 7. Coupes forestières 2006-2007: entente
- 8. Affaires municipales
- 9. Plage sud:

l'assemblée.

- évolution du dossier
- gestion durant l'été 2006
- corvée-nettoyage (le 3 juillet)
- 10. Méchoui 2006 de l'APLG
- 11. Pêche sportive
- 12. Élection du Conseil d'administration
- 13. Période de questions

PLAN D'URBANISME

Nous vous rappellons que le plan d'urbanisme vise à obtenir un milieu de vie correspondant aux aspirations de l'ensemble de la population. C'est un document de référence, l'outil essentiel à la gestion municipale.

Notre nouveau Conseil propose des modifications au plan d'urbanisme qui a marqué la vie municipale 2005, avec ses trois consultations publiques.

Les changements porteront sur le **lotissement**, ce qui régit les opérations cadastrales, sur le **zonage**, la vocation qu'on donne à des parties du territoire et les usages qu'on y autorise, sur quelques nouveaux règlements dans **l'implantation** des bâtiments et sur des petites modifications à **l'émission** des permis et certificats.

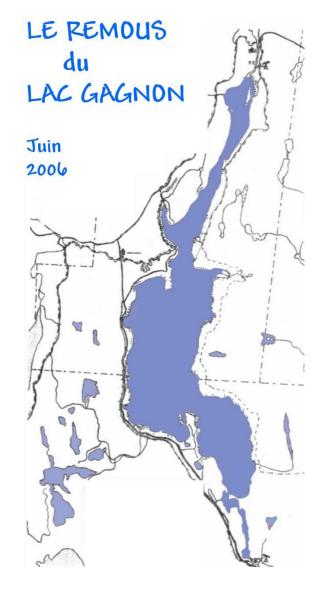
Si vous avez des interrogations ou des suggestions, il serait souhaitable que vous participiez à la réunion de consultation publique qui se tiendra le samedi, 17 juin, à 10 h, à la mairie.

SITE WEB

Nous sommes heureux de la popularité de notre site Web. Tout nous indique qu'il répond à un besoin. Nous aimerions porter à votre attention que le contenu, la mise à jour, la correspondance avec plusieurs d'entre vous est assumée par une personne compétente et très dévouée, M. André Brossard. Au nom de tous, félicitations et grand merci, André!

ÉTATS FINANCIERS

	2005	2004
Revenus:		
Cotisations	3,788	3,118
Vente de billets	998	140
Total des revenus	4,786	3,258
Dépenses:		
Panneaux routiers	194	0
Analyses d'eau	271	287
Assurance responsabilité	0	667
Dépenses de bureau	754	60
Frais pour événements	698	92
Envois postaux	1,997	1,326
Frais bancaires	124	105
Fapel	40	0
Bouées, toilettes, tables	321	589
Site Internet	159	0
Taxes et permis	32	32
Total des dépenses	4,590	3,158
Surplus	196	100
Encaisse au 31 décembre	5,076	4,880



APLG

Association des propriétaires du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec J0V 1G0 http://www.aplg.ca

Conseil d'administration 2005-2006

Nicole Tousignant, Présidente André Brossard, Vice-président Marie Bodard, Sec.-trés.

Arnaud Caldart André Gaudreau Donal Hickey Roger Ippersiel Roger Tremblay

Bénévoles: Gérard Bodard Claude Toutant Patricia Steele Anne Wells

contact: info@aplg.ca

Membership

Nous remercions les 252 propriétaires membres en règle de l'APLG en mai 2006 et nous invitons les autres propriétaires à nous donner les moyens de les aider en devenant membre.

Consacrer 15 \$ par année à une association qui vise à conserver la qualité de vie et à protéger l'environnement, c'est aussi investir pour soi.

Si vous avez, avec ce REMOUS, un formulaire d'adhésion, c'est que vous n'étiez pas membre à la fin mai 2006. Le formulaire d'adhésion est aussi disponible sur la page « *documents* » de notre site Web (www.aplg.ca).

MÉCHOUI

Libérez le **samedi, 12 août** prochain pour un méchoui bien spécial qui se tiendra à la plage sud. On vous communiquera les détails à l'assemblée annuelle du 2 juillet. Les billets seront en vente au prix de 25 \$ à partir du 1er juillet. S'adresser à info@aplg.ca ou:

• Gisèle Fournier:(819) 428-2375

• Derquise Houle: (819) 428-2202

· Huguette Boivin Lessard: (819) 743-8662

• Nicole Tousignant: (819) 428-7441

TESTS D'EAU

Cette année nous offrons à tous nos membres la possibilité de faire analyser l'eau du robinet et, si vous désirez, votre eau de baignade, par un laboratoire accrédité.

Si vous êtes intéressé, réservez votre bouteille stérilisée à info@aplq.ca ou par téléphone à André Brossard (819) 428-8809 ou Nicole Tousignant (819) 428-7441. Nous vous apporterons votre bouteille et les instructions pour prendre votre échantillon, à la réunion annuelle du 2 juillet. Vous devrez alors nous rembourser le coût de l'analyse, soit 25 \$ par échantillon d'eau potable et 10 \$ pour l'eau de baignade. Dans la journée du 3 juillet vous devrez prendre l'échantillon et le retourner au dépanneur Poliquin, à Duhamel, avant 22 h. Les analyses en laboratoire se feront le 4 juillet. Les résultats vous seront envoyés du laboratoire, au début de la semaine suivante, par la poste.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Télébec nous informe que le service téléphonique devrait être disponible du côté est du lac d'ici la fin 2006. Les autorisations gouvernementales ont été obtenues et la construction de la tour émettrice commencera bientôt.

La présence de cette tour émettrice devrait améliorer aussi la réception du signal de téléphone cellulaire au lac. Le service qui sera offert aux résidents des secteurs est et nord du lac sera du type « cellulaire fixe ». La qualité du son sera donc semblable à celle d'un téléphone cellulaire.

Il sera possible de s'abonner au service Internet de base mais on nous informe que la vitesse de transmission pourrait être beaucoup plus lente que le service Internet en vigueur du côté ouest du lac. Par contre un service Internet Haute vitesse par satellite est présentement disponible (voir www.telebec.com

Nous vous rappelons qu'il est toujours bon de bien se renseigner sur les alternatives disponibles avant de contracter des obligations à long terme. Les besoins de chacun étant différents il ne serait pas approprié pour nous de recommander un service plutôt qu'un autre.

COUPES FORESTIÈRES

Il y a aura des coupes forestières cet été sur les terres publiques, du côté ouest du lac, partie centrale. Objectifs de l'APLG pour 2006:

- Protéger au maximum la forêt sur le versant limitrophe du lac Gagnon, afin d'éviter l'érosion et l'apport de sédiments au lac
- Obtenir des mesures de protection audelà des normes gouvernementales
- Réduire les coupes à blanc (CR)
- Avoir l'assurance que l'impact visuel sera minimisé quelque soit l'endroit où on se trouve sur le lac et en bordure du lac
- Essayer de retarder le plus possible le début de la coupe de bois
- Pouvoir intervenir au début des travaux
- Protéger les pistes de ski et de randonnée
- Avoir la possibilité d'intervenir sur les coupes projetées en 2007 et 2008.

Un rapport plus complet vous sera communiqué à l'assemblée générale annuelle du dimanche, le 2 juillet.

PLAGE SUD

On a besoin de bénévoles pour le grand nettoyage de la plage sud. Venez avec vos VTT, remorques, ou simplement un râteau. Vous pouvez accéder à la plage par le chemin de la Presqu'île. La barrière sera ouverte. L'APLG fournira des breuvages.

Lundi, le 3 juillet, de 10 h à 12 h au plus tard.

Nous sommes aussi à la recherche d'un(e) bénévole situé(e) pas trop loin de la plage sud pour assurer une certaine supervision, afin de voir si les règlements sont respectés et que notre matériel est conservé en bon état. SVP, contacter Nicole Tousignant (428-7441)